



→ Action Insertion : Convention CCIMP – CG13

Objectif dépassé avec un taux de placement de 79%

Très impliquée dans l'emploi et le recrutement, la CCI Marseille Provence a répondu à l'appel du Conseil Général des Bouches-du-Rhône dans son action pour l'insertion des bénéficiaires du RMI sur le marché du travail. Ainsi, elle a signé, en décembre 2005, avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, une convention pour aider les bénéficiaires du RMI à se repositionner dans l'emploi.

Ce dispositif, qui a permis à 797 allocataires de trouver un contrat de travail, a été reconduit dans une nouvelle convention signée en mai 2007.

La première convention, établie entre le CCI Marseille Provence et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour la période 2006-2007, avait pour objectif **l'accueil de 1000 bénéficiaires du RMI** et le repositionnement de **600 d'entre eux dans l'emploi, soit un taux de placement de 60%**.

Cet objectif a été amplement dépassé, puisque **2210 bénéficiaires du RMI ont été accueillis**, 1000 d'entre eux ont été admis dans le dispositif et **797 ont obtenu un contrat de travail, soit un taux de placement de 79%**. Sur les 797 contrats de travail, **486 dépassent les 6 mois et 145 arrivent à un an.**

81% des recrutements ont été effectués dans le secteur des services et 15% dans les entreprises du bâtiment.

Forts de ce succès, la CCI Marseille Provence et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône ont signé une seconde convention pour la période 2007-2008. L'objectif fixé est encore plus ambitieux : accueillir **1 100 bénéficiaires du RMI** pour ensuite en **réintégrer 660 dans le monde du travail**. Jusqu'à maintenant, **436 allocataires ont été accueillis**, 304 d'entre eux ont été admis dans le dispositif et **145 ont obtenu un contrat de travail.**

Les premiers résultats sont plus que prometteurs, puisque l'objectif de cette seconde convention à mi-parcours est **déjà atteint à près de 50%**.

Selon El Hassan Bouod, élu de la CCI Marseille Provence en charge du dossier Insertion, la CCI Marseille Provence est particulièrement bien placée pour développer un parcours d'accompagnement simple, efficace, en lien avec les entreprises qui recrutent pour ainsi mieux répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des recruteurs.